

## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du 16 décembre 2021

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports :

1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41,42,43,44,45,46,47,48,49,50,51,52,53,54,55,56,57,58,59,60,61,62,63

La séance est ouverte à 19h08 et levée à 22h40

**Etaient présents** : Besançon : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Nicolas BODIN, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie ETEVENARD, Mme Sadia GHARET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Beure : M. Philippe CHANEY Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : Mme Hélène ASTRIC ANSART Busy : M. Philippe SIMONIN Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagney : M. Olivier LEGAIN Cussey-sur-l'ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ (à partir du point 6) Mamirolle : M. Daniel HUOT Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Noiron : M. Claude MAIRE Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilly-Français : M. Yves MAURICE Pouilly-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE (Jusqu'au point 61) Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saint-Vit : M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoit VUILLEMIN Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Thise : M. Loïc ALLAIN Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vieilley : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

**Etaient présents en visioconférence** : Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : Mme Anne BENEDETTO, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, Mme Sylvie WANLIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Champoux : M. Romain VIENET Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON Grandfontaine : M. Henri BERMOND Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Torpes : M. Denis JACQUIN Venise : M. Jean-Claude CONTINI

**Etaient absents** : Mme Anne BIHR Amagney : M. Thomas JAVAUX Audeux : Mme Françoise GALLIOU Besançon : M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, M. Fabienne BRAUCHLI, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jamel-Eddine LOUHKIAR, M. Jean-Hugues ROUX, Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Chauenne : Mme Valérie DRUGE Chevroz : M. Franck BERNARD Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Fontain : Mme Martine DONEY La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Marchaux-Chaufontaine : M. Patrick CORNE Merey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : M. Bernard LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Vaire : Mme Valérie MAILLARD Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY

**Secrétaire de séance** : M. Olivier GRIMAITRE

**Procurations de vote** : F.GALLIOU à C.MAIRE, M-J.BERNABEU à J-P.MICHAUD, H.ALEM à C.LIME, G.BAILLY à M.LEMERCIER, A.BENEDETTO à S.GHARET, P.BILLEREY à O.GRIMAITRE, F.BOUSSO à F.PRESSE, N.BOUVET à A.MARTIN, F.BRAUCHLI à A.POULIN, C.CAULET à J-E.LAFARGE, A.CHASSAGNE à A.TERZO, J.CHETTOUH à M.ZEHAF, P.CREMER à K.BERTAGNOLI, B.CYPRIANI à J-E.LAFARGE, K.DENIS-LAMIT à C.VARET, C.DEVESA à M.ETEVENARD, L.FAGAUT à M.LAMBERT, L.GAGLILOLO à A.POULIN, A.GHEZALI à S.COUDRY, V.HALLER à N.SOURISSEAU, P.C. HENRY à C. VARET, D. HUGUET à F. PRESSE, A. LAROPPE à A. CHAUVET, JE. LOUHKIAR à M. LAMBERT, C. MICHEL à S. COUDRY, MT. MICHEL à N. SOURISSEAU, L.MULOT à C.WERTHE, M.PIGNARD à C.WERTHE, Y.POUJET à N.BODIN, K.ROCHDI à C.BARTHELET, J-H.ROUX à N.BODIN, J.SORLIN à F.BAEHR, S.WANLIN à F.BAEHR, A.BLESSEMILLE à J.KRIEGER, R.BLAISON à C.MAGNIN-FEYSOT, R.VIENET à C.MAGNIN-FEYSOT, F.BAILLY à O.LEGAIN, C.BOTTERON à M.FELT, V.DRUGE à P.AYACHE, G.GAVIGNET à C.BARTHELET, F.BERNARD à J-F.MENESTRIER, M.LEOTARD à J-M.BOUSSET, M.DONEY à B.VUILLEMIN, E.BOURGEOIS à D.PARIS, P. OUDOT à G.ORY, J.SIMONDON à B.VUILLEMIN, R.BOROWIK à J-P.JANNIN, H.TRUDET à P.SIMONIN, C.LINDECKER à F.LAIDIE, A.NAPPEZ (jusqu'à la question 5) à Y.GUYEN, P.CORNE à F.TAILLARD, P.PERNOT à F.RACLOT, P.CONTOZ à J-P.JANNIN, L.BERNARD à J-P.MICHAUD, J-M.CAYUELA à D.HUOT, V.FIETIER à D.HUOT, B.LOUIS à F.TAILLARD, A.OLSZAK à P.CHANEY, D.GAUTHEROT à G.ORY, N.DUSSAUCY à J-M.BOUSSET, J.ADRIANSEN à D.LEGAIN, A.BIHR à P.ROUTHIER, L.BARBAROSSA à Y.GUYEN, D.JACQUIN à M.VIPREY, V.MAILLARD à L.ALLAIN, J-M.JOUFFROY à Y.MAURICE, J-C.CONTINI à F.RACLOT.

## Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

**Rapporteur** : Anne VIGNOT, Présidente

**Commission** : Organisation de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

### Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

### I. En matière financière

#### 1) Signature d'un contrat de prêt avec la Banque Postale

Afin d'assurer le financement de ses investissements 2021, la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole a lancé le 3 novembre dernier, pour son budget annexe Chauffage Urbain, une consultation bancaire portant sur un montant de 1 000 000 €, à taux fixe classique, sur une durée de 15 ou 20 ans. La proposition de la Banque Postale a été retenue et un prêt a été signé selon les caractéristiques suivantes :

- Montant : 1 000 000 €
- Score Gissler : 1A
- Durée : 20 ans
- Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,66 %
- Versement des fonds : à la demande de la CU GBM jusqu'au 12 janvier 2022 en une, deux ou trois fois avec versement automatique à cette date
- Base de calcul des intérêts : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours
- Échéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle
- Mode d'amortissement : échéances constantes
- Remboursement anticipé : autorisé, à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Commission d'engagement : 0,07 % du montant du contrat de prêt soit 700 €

Le prêt sera encaissé le 20 décembre 2021 à l'imputation 16.1641.30911.

CRR - DIV.21.08.D297 en date du 02/11/2021 - Conservatoire classé - Demande de subvention à l'Etat - Exercice 2021 – Modification de la décision DIV.21.08.D247 - GBM / Etat pour un montant de 150 000 €

Economie - DIV.21.08.D298 en date du 28/10/2021 - Aide à l'investissement matériel - Projet MA2 - MA2 / GBM pour un montant de 17 000 €

Habitat - DIV.21.08.D301 en date du 08/11/2021 - Programme d'aide à l'accession à la propriété – Décision de labellisation pour un montant de 5 000 €

Habitat - DIV.21.08.D313 en date du 16/11/2021 - Avenant n° 2 pour l'année 2021 à la convention de délégation de compétence des aides à la pierre 2018-2023 passée entre l'Etat et Grand Besançon Métropole

Economie - DIV.21.08.D315 en date du 26/11/2021 - Demande de subvention FIE auprès de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole - projet AU FAITE 25 - GBM / AU FAITE 25 pour un montant de 16 000 €

Habitat - DIV.21.08.D318 en date du 25/11/2021 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé (dispositifs « AAPEL PO », « AAPEL PB » et « PAMELA ») – Décision de subvention pour un montant de 7 200 €

*Délibération du Conseil Communautaire du Jeudi 16 décembre 2021  
Communauté urbaine Grand Besançon Métropole*

## **II. En matière de marchés publics**

### **Acquisition d'un tracteur routier d'occasion**

Titulaire : BERTHIER SODEX 21 SAS – 21490 RUFFEY LES ECHIREY

Date de notification : 21/10/2021

Montant : 52 500 € HT

### **Prestations de déneigement et salage sur certaines ZAE et communes de Grand Besançon Métropole**

Lot 1 : ZAE Ecole Valentin / commune Ecole Valentin

Titulaire : TRANSPORTS BERNARD GAVIGNET – 25770 CHEMAUDIN ET VAUX

Date de notification : 20/10/2021

Montant : sans minimum - 70 000 € HT maximum

Lot 2 : ZAE BTC / Commune Chalezeule

Titulaire : DES ROSIERS CURTY – 25220 CHALEZE

Date de notification : 20/10/2021

Montant : sans minimum - 113 000 € HT maximum

Lot 3 : ZAE du Noret

Titulaire : PTP – 25360 GONSANS

Date de notification : 20/10/2021

Montant : sans minimum - 30 000 € HT maximum

### **Maintenance et évolutions du logiciel DOTELEC**

Titulaire : ULYS SOFT – 74650 CHAVANOD

Date de notification : 21/10/2021

Montant : sans minimum - 210 000 € HT maximum

### **Maintenance, assistance, accompagnement méthodologiques et évolutions des logiciels : REGARDS, PROFILS ANNEXES et PROFIL CONSO**

Titulaire : RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES – 35000 RENNES

Date de notification : 27/10/2021

Montant : sans minimum - 210 000 € HT maximum

### **Hierarchisation du réseau routier de Besançon et étude du plan de circulation sur le cadran Nord-Est**

Titulaire : TRANSITEC INGENIEURS CONSEILS – 69003 LYON

Date de notification : 30/10/2021

Montant : 38 737,50 € HT

### **Renforcement de la sous-station de chauffage urbain « Aubépinès » à Besançon – Travaux de VRD-GC et RCU**

Titulaire : COLAS – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Date de notification : 05/11/2021

Montant : 169 434,43 € HT

### **Acquisition de valideurs open paiement P+R**

Titulaire : KUBA – 25480 MISEREY SALINES

Date de notification : 04/11/2021

Montant : 193 546 € HT

### **Fourniture de matériels de branchements d'eau**

Titulaire : SAINTE LIZAIGNE - 36260 SAINTE LIZAIGNE

Date de notification : 18/10/2021

Montant : sans minimum - 60 000 € HT maximum

### **Matériel d'éclairage et armoires pour la place CASSIN**

Titulaire : CGE DISTRIBUTION – 92542 MONTRouGE CEDEX

Date de notification : 04/11/2021

Montant : 26 677 € HT

### III. En matière domaniale et foncière

- Tableau recensant les différentes conventions dans lesquelles GBM est bailleur

Preneur	Adresse du bien mis à disposition	Durée	Objet	Modalités financières
ESSOR FRANÇAIS ELECTRONIQUE	18 rue Alain Savary TEMIS INNOVATION	12 ans à compter du 01/04/2021	Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire des locaux 4 rue Bried ( BIO INNOVATION)	Modification de la redevance. Loyer de 360 € HT/an pour une place de parking en sous sol

### IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Acceptation d'un virement de 142 358,04 € de SMA COURTAGE, assureur en responsabilité professionnelle de la Société Isolation Feu Service correspondant à l'indemnité versée en réparation des malfaçons apparues sur le revêtement de protection du tunnel de la Citadelle.

Acceptation d'un virement de 1 301,22 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un vol par effraction dans un véhicule de Grand Besançon métropole le 15 octobre 2020.

Acceptation d'un chèque de 1 269,30 € de Groupama correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un feu tricolore rue de la CASSOTTE le 16 novembre 2020.

Acceptation d'un virement de 1 205,34 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation ayant endommagé un véhicule de Grand Besançon Métropole au marché couvert le 7 décembre 2020.

Acceptation d'un virement de 195,39 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 9 novembre 2020 Boulevard Diderot et ayant endommagé le véhicule PAR 3409.

Acceptation d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 308,36 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un lampadaire à FONTAIN le 3 octobre 2020.

Acceptation d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 708,64 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un lampadaire à MARCHAUX le 22 juillet 2020.

Acceptation d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 2 202,17 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre une armoire électrique rue Violet/chemin de L'Espérance le 22 décembre 2020.

Acceptation d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 879,90 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un lampadaire à CUSSEY SUR L' OGNON le 22 avril 2020.

Acceptation d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 2 401,08 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un lampadaire à MISEREY le 11 décembre 2020.

Acceptation d'un chèque de MAIF d'un montant de 2 444,46 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un abribus à NANCRAY le 17 juillet 2021.

Acceptation d'un chèque de MAIF d'un montant de 2 186,46 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un abribus à BEURE le 23 août 2021.

Acceptation d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 736,30 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un lampadaire sur la RN 57 le 1 octobre 2020.

Acceptation d'un chèque de GROUPAMA d'un montant de 1 032,91 € correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un lampadaire à PELOUSEY le 15 janvier 2021.

Acceptation d'un virement de 122,68 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 17 juin 2021 Boulevard Diderot et ayant endommagé le véhicule PAR 6059.

Acceptation d'un virement de 618,33 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de circulation du 16 octobre 2020 rue Claude Pouillet et ayant endommagé le véhicule PAR 6060.

Contentieux :

- Défense des intérêts de GBM dans le cadre des suites judiciaires de l'incendie du parking Cassin à Besançon (dépôt de plainte du 03/01/2020)

Dépôts de plainte :

- Le 29 mars 2021, pour vol et dégradations d'ouvrages d'éclairage public sur la route nationale 57 à Besançon ;
- Le 8 juillet 2021, pour incendie de containers à verre aux Auxons ;
- Le 16 juillet 2021, pour dégradation de biens lors d'un accident de la circulation à Montferrand-le-Château ;
- Le 18 août 2021, à la suite d'un accident de circulation à Besançon

**Le Conseil de Communauté prend acte de la présentation des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.**

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU  
1<sup>er</sup> Vice-Président

